

BRULLANOVES



Commune de Brouilla

Bulletin bimestriel Janvier—Février 2019

40ème Année

Sommaire:

- * Vœux
- * Conseil municipal du 21/12/2018
- * Informations
- * Repas des Aînés
- Consell municipal du
 23 /01/2019
- Exposition sous marine.
- * Nos associations
- Łą bibliothèque munici∸.
- * On nous prie d'insérer
- Informations utiles

VŒUX

C'est le 12 janvier dernier que les habitants du village se sont retrouvés vers 11h pour assister à la cérémonie des vœux de Monsieur le Maire et de son conseil municipal. Monsieur TAURINYA a remercié l'assemblée venue nombreuse, célébrer cette nouvelle année.

Après un discours engagé et plein de sincérité concernant divers sujets d'actualité tels que les gilets jaunes et l'environnement, Monsieur le Maire a évoqué les chantiers de cette année : la prochaine acquisition de l'immeuble en péril, la continuation du chantier de la Place, la mise aux normes des ralentisseurs, la réfection de l'éclairage public, la fin de l'aménagement de l'espace du Viaduc....

Il a également insisté sur les difficultés rencontrées par les Mairies quant à leur pouvoir. Ainsi, petit à petit, les Collectivités ne sont plus maîtres de leur ouvrage... Pour Brouilla par exemple, le Maire n'a plus de pouvoir décisif pour l'entretien des lits de rivières, pour la Basse notamment (Loi NOTRe).

Pour terminer, il a fait part de ses projets pour les années à venir, en se déclarant candidat aux prochaines municipales de 2020.

Il a terminé son allocution souhaitant à tous, ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019.

Chacun a ensuite été invité à partager un apéritif dinatoire.





EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2018

Présents: M. TAURINYA, MASSETTE, PACCIANUS, Mme BANTREIL M. SUNER, COMMES, BENNES,

COSTE, Mmes LLOBET, CHARVIEUX. OGOZALY. Absents excusés: Mmes MANIERE, BELLAVISTA

Procurations: Mme ALCON donne procuration à PACCIANUS

Secrétaire de séance : M. COSTE OUVERTURE DE LA SEANCE : 18H32

M. le maire donne lecture du compte rendu de la séance du 12/12/2018, compte-rendu envoyé par mail à tous les élus le 14/12/2018. *Pas d'observation, compte-rendu adopté à l'unanimité des membres*.

1—DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°4 SUR BUDGET DE LA COMMUNE

M. le maire propose d'autoriser la décision modificative demandée par M. le Percepteur, au chapitre 041 du budget 2018. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, *à l'unanimité des membres votants,* AUTORISE la modification budgétaire.

INFORMATIONS

MUTUELLE DE VILLAGE

La Mutuelle Catalane assurera une permanence Jeudi 14 mars de 9h30 à 12h30 et le Lundi 8 avril de 14h30 à 17h30 à la mairie. N'hésitez pas à venir les rencontrer pour toute question concernant votre contrat ou une nouvelle demande.

PROTECTION DES COMPTEURS CONTRE LE GEL

Il est rappelé que les compteurs d'eau doivent être protégés contre le gel par les propriétaires ou les locataires, y compris ceux placés sur les clôtures ou sur les trottoirs.

En cas de détérioration par le gel, le remplacement du compteur est à la charge de l'abonné.

DEBROUSSAILLAGE

L'article L322.3 du code forestier oblige les propriétaires ou locataires à débroussailler dans un rayon de 50 mètres, les abords de construction, chantiers, travaux, terrains (même non bâtis), situés en milieu urbain ou destinés à la construction. Ce débroussaillage doit **OBLIGATOIREMENT** être effectué **AVANT LA PERIODE à RISQUE D'INCENDIE**.

En matière de responsabilité civile, si l'enquête administrative et judiciaire établit qu'un incendie a pris naissance et s'est développé dans la végétation située aux abords non débroussaillés d'une construction, d'un chantier ou d'un terrain, celui dont la négligence est constatée peut se trouver tenu d'indemniser le préjudice subi par les tiers et l'intervention des pompiers.

Il est rappelé que le brûlage des végétaux est interdit.

* En raison de la présence d'une espèce protégée (pie-grièche à tête rousse), les **travaux d'entretien de La Basse** qui devaient avoir lieu en mars ont été reportés en septembre 2019.

TOURNEE DES ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

La collecte des ordures ménagères a lieu tous les LUNDIS, à partir de 5 Heures. La collecte du tri sélectif a lieu le MERCREDI, tous les quinze jours, SEMAINES PAIRES, soit :

> Mars 2019: mercredi 6 et mercredi 20 Avril 2019: mercredi 3 et mercredi 17 Mai 2019: mercredi 15 et mercredi 29 Juin 2019: mercredi 12 et mercredi 26



Seule la collecte du 1er mai sera reportée sur un autre jour, la collecte des lundis de Pâques et Pentecôte est maintenue.

COUPURE DE COURANT POUR TRAVAUX

ENEDIS informe que, en raison de travaux d'élagage à proximité du réseau électrique, une coupure de courant aura lieu **mardi 12 mars** entre 8h et 12h sur les secteurs : mas Coste, Al Biggne de San Jouan, Mas Tardieu, Chemin de St Jean Lasseille, Route de St Jean Lasseille, mas Planères.

REPAS DES AINES

Monsieur le Maire a invité les aînés au traditionnel repas qui s'est déroulé le 5 janvier 2019. Après avoir souhaité la bienvenue à tous, il a eu une pensée pour ceux qui sont dans la souffrance ou ceux qui nous ont quittés cette année.

Il a présenté les nouveaux arrivants en Pays Catalan et leur a souhaité la bienvenue.

Le but de cette journée est de rassembler, sortir du quotidien, passer un moment agréable, rencontrer ses voisins, ses amis, autour d'une grande table.

Pour revenir à un sujet plus terre à terre, il a évoqué les difficultés des retraités, souvent trop taxés, et les a rassurés en affirmant que les impôts locaux n'auraient pas d'augmentation communale cette année.

Cette année, le repas était élaboré par un grand cuisinier, enfant de Brouilla, Aurélien Potard. Au menu :

Mille Feuilles Pomme Grany Smith, rillette de poissons aux herbes et aromates
Pousses de jeune salades
Suprême de Pintade Rôtis sauce aux Cêpes
Gratin de pomme de terre Agatha cheddar et tomates cocktail rôties
Tarte amandine aux poires et coulis de framboise
Café

Le tout accompagné des vins de nos agriculteurs (à consommer avec modération) et de quelques douceurs gourmandes !

L'après-midi était animée par le duo musical A NOUS 2 JOUER, avec Véronique Masselot, habitante de Brouilla et Jean Louis Bonal.



Brullanoves

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2018

Présents: M. TAURINYA, MASSETTE, PACCIANUS, Mmes BANTREIL, LLOBET, M. SUNER, COMMES,

BENNES, COSTE, Mmes ALCON, BELLAVISTA, OGOZALY.

Absente excusée : Mme MANIERE

Procurations: Mme CHARVIEUX donne procuration à M. TAURINYA

Secrétaire de séance : Mme H. LLOBET OUVERTURE DE LA SEANCE : 18H44

M. le maire donne lecture du compte rendu de la séance du 21 décembre 2018, compte-rendu envoyé par mail à tous les élus. *Pas d'observation, le compte-rendu est adopté à l'unanimité des membres votants*.

1-MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES DES ASPRES/AVENANT Le 13/12/2018, le Conseil Communautaire a procédé à la modification de leurs statuts et demande à l'assemblée d'adopter cette modification. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte, la mo-

dification des statuts de la C.C. des Aspres, telle que définie par délibération du Conseil Communautaire du

13/12/2018, demande à M. le Préfet de bien vouloir arrêter les nouveaux statuts de l'EPCI.

2-Modification du tableau des effectifs 2019/ Création suppression de postes

M. le Maire rappelle que suite à l'embauche de deux adjoints techniques à 30/35ème, à la prise d'une délibération pour le passage à 30/35eme de l'agent PM suite à sa titularisation en janvier 2019, il convient de modifier le tableau des effectifs. Le Conseil Municipal à **l'unanimité** des membres présents **adopte** les modifications du tableau des effectifs.

3-Restitution de la retenue de garantie M. Léopold PIRARD

Suite à la résiliation du Bail du cabinet médical loué par M. PIRARD, il convient de restituer la caution. Le Conseil Municipal à **l'unanimité** des membres présents **autorise** M. le Maire à rédiger un certificat administratif autorisant le remboursement de la caution.

4-Délibération autorisant M. le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement.

Conformément à l'article L1612-1 du code Général des Collectivités Territoriales, le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, sur la base des textes applicables, **AUTORISE** le Maire à engager les dépenses d'investissement nécessaires avant le vote du BP2019, dans la limite de 104 827.35€ correspondant au quart du montant fixé en 2018, **PRECISE** que toutes les dépenses engagées seront inscrites au BP 2019 aux opérations prévues.

5-Demande de subvention Association Française des Sclérosés En Plaques

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à la majorité, de ne pas subventionner l'Association Française des Sclérosés en Plagues.

La séance est levée à 19H42

EXPOSITION DE PHOTOS SOUS-MARINES

Du 1er au 7 avril 2019, Monsieur Patrick ARTUS vous propose une exposition de photos sous-marines, salle Rouzaud (mairie de Brouilla, 1er étage). Venez nombreux admirer les clichés réalisés au Sud de la Mer Rouge et aux Philippines.

Exposition accessible aux heures d'ouverture de la mairie (du **lundi au vendredi** de 10h à 12h30 et de 16h30 à 18h), **Samedi 6 avril** de 10h à 12h et de 15h à 17h et **dimanche 7 avril** de 10h à 12h.

Cette seconde édition vous fera, une nouvelle fois, voyager et découvrir les richesses du monde sous-marins.







NOS ASSOCIATIONS

CONCERT DU PRINTEMPS DE POÈTES

Les amis d'Alain Marinaro ont invité le baryton français Jérôme Boutillier pour un concert lié au Printemps des poètes

le dimanche 31 mars à 16h

à la salle de la Mairie de Brouilla.

Jérôme Boutillier a effectué une formation musicale complète aux CRR de Rueil-Malmaison et de Boulogne-Billancourt, où il obtient les 1er prix de Piano, Formation musicale, Musique de chambre et Accompagnement, puis au CEFEDEM Bourgogne où il décroche un **Diplôme d'Etat de professeur de piano** en 2008.

Fort de son expérience pianistique, il se tourne vers l'accompagnement des chanteurs, puis vers le chant lyrique. Il travaille dès 2009, d'abord comme assistant, pianiste et chef de chant, puis en tant que chanteur soliste. Il explore alors le répertoire sacré qu'il chante avec chœur et orchestre dans des œuvres comme les Requiem de Fauré, les Passions de Bach, le Stabat Mater de Rossini, etc.

En Août 2013, il est baryton solo dans *Un Requiem Allemand* de Brahms accompagné par François-René Duchâble au piano ; en mars 2015, Escamillo dans *Carmen* de Bizet.



Choisi comme **Révélation Classique de l'ADAMI 2016**, il connait alors un développement important de sa carrière. On le retrouve au Théâtre des Bouffes du Nord à Paris en février 2016, à Munich en février 2018, à l'Opéra Comique de Paris en juin 2018, au grand théâtre de Genève en septembre 2018 et à l'opéra de Vienne (Autriche) en novembre 2018.

Voix puissante et profonde, en scène il hypnotise les auditeurs, par son élégance physique, sa prestance, son phrasé péremptoire et une diction parfaite quelle que soit la langue employée, d'où son interprétation sublime de la mélodie. Nous l'avons connu au concours de chant de Marmande 2017 où il nous a émerveillés.

CARNAVAL DE L'ASSOCIATION LES NINS DE BROUILLA

L'Association des parents d'élèves « Les Nins de Brouilla » a le plaisir de réunir petits et grands pour le carnaval de Brouilla (thème libre) le dimanche 24 mars 2019.

Rejoignez-nous devant la halle des sports pour le **départ du défilé à 15h.** L'après-midi festive se poursuivra dans la halle suivie d'une animation musicale.

Une vente de gâteaux et boissons vous sera proposé.

Nous vous espérons nombreux pour partager ensemble cet après-midi!

VIDE GRENIER DES RAMEAUX

A l'occasion du vide grenier des Rameaux le dimanche 14 avril 2019, nous informons la population que dès 6h et jusqu'à 18h, la circulation et le stationnement de tous véhicules seront strictement interdits : Place de la République, avenue Jean Moulin, Rue des Albères, rue du Canigou, rue Arago, rue du Souvenir, rue du Général Koenig, rue du Boulodrome, rue Maillol, rue du Tech et rue Beau Soleil.

Les habitants de ces quartiers qui souhaitent utiliser leur véhicule ce jour là doivent penser à le sortir avant 6h du matin (heure où les barrières seront installées).

D'ores et déjà, nous remercions la population pour sa patience et sa compréhension lors de cette manifestation.

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Nuit de la lecture:

Cette année, la bibliothèque municipale de Brouilla a, pour la première fois, participé à la troisième édition de la Nuit de la lecture organisée par quelque 4 000 bibliothèques dans toute la France.

Ainsi donc, le samedi 19 janvier, de 18 heures à 22 heures, la tombée de la nuit favorisant le désir de partager en pleine lumière des coups de cœur pour des livres, une trentaine d'adultes et une vingtaine d'enfants se sont retrouvés dans notre belle salle, toute heureuse d'accueillir une telle affluence. Il fallait voir sur les rayons les romans frétillant d'impatience et d'espoir! Tout de suite, les enfants ont été captivés par la voix attentive de certains papas, par la lecture chaleureuse d'une bénévole donnant vie à des histoires aux thèmes éternels ou originaux. Et parmi les plus grands, certains écoliers ont même partagé avec conviction l'album ou le livre choisi à la maison! Puis, il y eut une pause dînatoire qui a rapproché encore davantage les personnes présentes autour d'une soupe réconfortante, d'un cake salé succulent et de divers gâteaux préparés avec soin par les bénévoles.

Après le départ de la majorité des petits et de leurs parents, un menu livresque, extrait d'œuvres récentes ou plus anciennes fut offert à la curiosité des auditeurs. On put partager, et savourer :

- un célèbre conte d'A. Daudet « Les trois messes basses », qui a gardé toute sa fraîcheur.
- un extrait d'un polar de B. Minier « Les deux sœurs », qui donna quelques frissons à la salle.
- des pages extraites de trois Prix Goncourt :
- 2016- « Pas Pleurer » de L. Salvayre, sur la guerre d'Espagne.
- 2017- « L'ordre des choses » d'E. Vuillard (rencontre entre Goering et les patrons des grandes entreprises allemandes qui financeront le parti nazi).
- 2018- « Les enfants après eux » de N. Mathieu.

On pourrait croire que l'auteur a pressenti les mouvements sociaux de ces derniers mois. Désindustrialisation, désillusions, découragement d'une population délaissée.

Ajoutons à cela un très bel article paru dans Charlie Hebdo écrit par Ph. Lançon, qui a survécu à l'attentat et a raconté dans « Le lambeau » sa très longue convalescence, avec des digressions d'une grande finesse.

Un peu d'humour aussi a émaillé cette soirée à partir d'un extrait de « La leçon » d'E. Ionesco, tant l'absurde de l'interrogation d'une étudiante par son vieux professeur pour l'obtention du « Doctorat Total » était souligné par les trois bénévoles impliqués !

On ne peut citer tous les textes...

Un moment de convivialité agréable et un rendez-vous pour l'An II de la Nuit de la lecture à Brouilla en 2020.

Rencontre poétique :

Le vendredi 1er février à 18 heures, nous nous réunissions pour lire quelques poèmes principalement de Ronsard mais aussi d'autres poètes contemporains.

Nous avons eu le privilège de recevoir pour la première fois un jeune homme qui a considérablement fait baisser la moyenne d'âge de notre petit groupe! Nous serions ravis d'accueillir le <u>vendredi 29 mars à 18 heures</u>, de jeunes et même de très jeunes lecteurs ayant envie de faire découvrir des poèmes de leur choix. Nous sommes ouverts à tout type de texte!

Invitées d'honneur : poésie catalane et espagnole.

Printemps des poètes 2019 :

Autour du thème national « La Beauté », venez nombreux soutenir de votre enthousiasme la présentation du printemps des poètes 2019 le vendredi 22 mars au matin, par les élèves de notre école communale, accompagnés par leurs professeures et encouragés par les bénévoles de la Bibliothèque Municipale.

- horaires : à partir de 9 heures jusqu'à 11 heures 30 environ
- lieu : la salle ROUZAUD à la mairie.

Merci de votre implication autour de nos petits poètes très motivés.

ON NOUS PRIE D'INSERER

Monsieur et Madame FERNANDEZ Jean-Michel, domiciliés 17 résidence du Petit Bois à Brouilla, ont la joie de vous faire part de la naissance de leur premier petit-fils Louka, né le 29 janvier 2019, qui fait le bonheur de ses grandes sœurs Lyna et Lola, au foyer de Jérémy FERNANDEZ et Manon CAPSIE, domiciliés à Banyuls dels Aspres.

Adieu Pépito, nous ne t'oublierons pas

Il était une fois Un gentil bourricot Qui vivait à Brouilla Et s'appelait Pépito!

Les enfants l'aimaient bien, allaient souvent le voir Pépito s'approchait, ses yeux brillants d'espoir En quête de pain sec et d'une caresse Tous les enfants riaient le cœur plein d'allégresse

Beaucoup de promeneurs aimaient bien lui parler Et ils s'éternisaient le regardant brouter Têtu, oui il était, mais aussi généreux Dans son champs il vivait libre et heureux!

Nous n'oublierons jamais tes sonores braiements Qu'on entendait de loin pour la joie des enfants Qui criaient à leur tour « Pépito! Pépito! » Mais ils ne pensaient pas te voir partir si tôt!

Aujourd'hui Pépito n'est plus dans son enclos Il est parti sans bruit vers l'éternel repos Nous sommes tous peinés et tu nous manqueras Mais tu seras toujours notre âne de Brouilla!

Annie Franco

Votre conseiller immobilier SAFTI : Florian AROS

Agent commercial spécialiste des secteurs : BROUILLA, ORTAFFA, BANYULS DELS ASPRES, ST JEAN LASSEILLE et ses environs.

<u>Téléphone</u>: 06.63.45.46.56. <u>Email</u>: florian.aros@safti.fr

Vous souhaitez **vendre**, **acheter**, ou avoir un renseignement sur un bien immobilier ? N'hésitez plus ! Car votre projet est **unique**, il se doit d'être traité dans les meilleures conditions.

Pour cela, je m'engage avec professionnalisme et dynamisme, à trouver le bien ou les acquéreurs qui sont fait pour vous, et dans les meilleurs délais.

Je vous propose grâce à mes compétences acquises chez SAFTI :

- Un suivi détaillé et personnalisé tout au long de la vente ou de l'achat du bien.
- Une diffusion unique, notamment sur internet (plus de 100 sites de diffusion).
- La force d'un réseau qui s'étend sur toute la France et sur l'Espagne.
- Une qualité et une rigueur de service certifié ISO 9001.

Enfin si votre projet mérite une attention particulière, je me ferai un plaisir de vous accompagner jusqu'à ce que celui-ci se réalise.

INFORMATIONS

ELECTIONS EUROPEENNES

Les élections européennes auront lieu dimanche 26 Mai 2019.

De nouvelles cartes électorales seront distribuées à tous les électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune.

INFORMATIONS UTILES

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale est ouverte au public le Mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 18h et le jeudi après-midi de 16h30 à 18h.

ASSISTANTE SOCIALE

Depuis cet été, il n'y a pas de permanence de l'assistante sociale sur Brouilla.

En cas d'urgence, contactez le secrétariat de la Maison Sociale au 04.68.53.69.55.

RECENSEMENT MILITAIRE ET PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Sont concernés filles et garçons nés en Mars et Avril 2003. Lors de la journée d'appel de préparation à la défense, un certificat de participation vous sera remis. Comme l'attestation de recensement, ce certificat obligatoire est requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

PIJ

Le service jeunesse de la c.c. des Aspres vous invite à venir vous inscrire pour cette nouvelle année à la section accueil de loisirs adolescents. Le dossier d'inscription peut être imprimé ou retiré directement sur le blog:

http://servicejeunesseccaspres.unblog.fr

Contact: Mickael DEJOYE: 06 19 36 60 67

Email: pj.brouilla@cc-aspres.fr

DÉCHETS VERTS

Vous pourrez déposer vos déchets verts les 1er jeudi et 3ième samedi de chaque mois le matin au dépôt du Tech, sous réserve d'une inscription en mairie.

ENCOMBRANTS

Prochaines collectes des encombrants :

- Mardi 12 mars 2019 : s'inscrire en mairie avant le vendredi 8 mars, dernier délai.
- Mardi 9 avril 2019 : s'inscrire en Mairie avant le vendredi 5 avril, dernier délai.

Les sortir sur le trottoir, la veille du ramassage (passage tôt le matin).

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage des conteneurs :

- Bac vert (ordures ménagères) : un seul passage par semaine le lundi (à partir de 5 heures du matin)
- Bac jaune (tri sélectif) : 1 passage par quinzaine, le mercredi (à partir de 5 heures du matin) semaine paire

En cas de détérioration du bac, appelez la mairie.

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE « LES BRULLANINS »

Le Centre de Loisirs propose à vos enfants de partager des activités créatives, culturelles et sportives, des sorties, des jeux…, les mercredis et pendant les vacances (du lundi au vendredi) de 7h30 à 18h, à l'école élémentaire de Banyuls Dels Aspres.

RÉCUPERATION ET RECYCLAGE

* LE VERRE

7 conteneurs à verre sont à votre disposition :

- Parking de la mairie,
- Parking des écoles,
- Espace Ludovic Massé
- Rue du Tech
- Route de la gare
- Lotissement Jardins del Conte
- Rue de Pourteills

•

* LES PILES

Un point de collecte à la mairie

* LE TEXTILE

Un conteneur à linge est à votre disposition sur le parking de la mairie, et un second sur le parking des écoles, vous pouvez y déposer tous types de vêtements, linge de maison, peluches, maroquinerie et chaussures nouées par paires (dans des sachets fermés).

<u>Sont interdits</u>: les oreillers, matelas et linges sales ou mouillés.